

### PRODUITS CHIMIQUES

- ➔ **Stockez sur bac de rétention** (peinture, huiles, solvants...) avec une capacité de 100% du volume stocké, rétention vide et propre, contenant fermé
- ➔ **Disposez de toutes les Fiches de données de sécurité** des produits dangereux
- ➔ **Interdiction de rejeter** des eaux grises ou noires ainsi que des produits polluants dans le port, les réseaux d'eaux pluviales, le réseau de collecte des eaux de carénage ou sur le terreplein

### BRUIT

Les travaux ne doivent pas générer d'augmentation du bruit >5 dB(A) de 7 à 22h  
Maximum 70dB(A) en limite de propriété  
Travaux de nuit interdits (22h-7h), dimanche et jours fériés

### INCENDIE

Identification des zones à risque d'explosion ou d'incendie (plan et affichage)  
Permis de feu obligatoire dans ces zones

### DECHET ET PROPRETE

#### Collectez et éliminez vos déchets

- Zéro déchet au sol ou dans l'eau
- Videz les bennes avant qu'elles ne débordent
- Triez les déchets (dangereux, valorisables...)
- Éliminez les déchets via un prestataire agréé et tenez à disposition les bordereaux de suivi

*Commande de bennes via Carenco possibles*

#### Rejetez uniquement les eaux de carénage en fond de forme

Récupérez les résidus, les macro déchets, les hydrocarbures et les huiles.

### INCIDENT ENVIRONNEMENTAL

#### Disposer d'absorbants adaptés à l'activité pour traiter un déversement accidentel (absorbant, kit antipollution...)

Appliquer les consignes Carenco en cas de pollution (Cf. affichage)

- ➔ Remonter immédiatement tous incidents à Carenco
- ➔ Participer aux éventuels exercices organisés par Carenco

*Kit antipollution Carenco en complément si nécessaire*

### LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE

- ➔ **Agir en cas de fuite** sur vos équipements (eau, air chaud...), couper immédiatement et réparer
- ➔ **Couper les équipements qui ne servent pas :**
  - Arrivées d'eau (coupure la nuit ou durant les pauses)
  - Moteur thermique (éteint à l'arrêt)
  - Eclairage (éteint le jour)
  - Climatisation (si porte ou fenêtre ouverte)
- ➔ **Recourir à des procédés économes**

### INTERDITS

- ➔ **Produits Cancérigène** - reprotoxique (mention de dangers H340, H341, H350, H350i, H351, H360D, H360F, H361)
- ➔ **Tributylétain** dans les antifoulings appliqués
- ➔ **Produit très dangereux pour l'environnement** (mention de dangers H400)
- ➔ Pulvérisation de plus de 330kg de peinture par jour (et >24kg/h)
- ➔ Consommation de plus de 80 m3 d'eau par jour
- ➔ Stockage de gaz ou liquide inflammable >1 tonne, d'oxygène >2tonnes ou d'acétylène ≥ 250kg

